



CONSEIL EXECUTIF

Cinquante-cinquième session

Point 2.7 de l'ordre du jour provisoire



ROLE DE L'OMS DANS LE DEVELOPPEMENT ET LA COORDINATION
DE LA RECHERCHE BIOMEDICALE

Rapport de situation du Directeur général

En application de la résolution WHA27.61,¹ le Directeur général a l'honneur de faire rapport sur les mesures prises à ce jour.

A. Collaboration avec les conseils de la recherche médicale et les organismes nationaux analogues

Afin d'accélérer les activités dans ce domaine, l'OMS a convoqué à Genève, du 2 au 4 décembre 1974, une réunion non officielle de représentants des conseils nationaux de la recherche médicale ou des organismes analogues des pays suivants : Belgique, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Nigéria, République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Les sujets suivants ont été examinés :

- 1) principes et méthodes employés pour la formulation des politiques nationales de recherche biomédicale (selon la définition de l'OMS, la recherche biomédicale comprend non seulement des travaux de laboratoire et des études cliniques, mais aussi des recherches épidémiologiques et d'autres activités intéressant la santé publique, par exemple des recherches opérationnelles sur la prestation de services de santé);
- 2) activités présentes et activités prévues des conseils de la recherche médicale (ou des organismes nationaux équivalents) dans leur programme national;
- 3) méthodes propres à faciliter l'échange d'informations sur la recherche biomédicale dans des secteurs déterminés;
- 4) rôle de l'OMS dans la promotion des activités précitées.

Un rapport verbal sur les conclusions formulées lors de cette réunion sera présenté au Conseil exécutif.

B. Programme spécial de recherche et de formation sur les maladies tropicales dans les pays en voie de développement

L'OMS a entrepris un programme spécial tendant à promouvoir et susciter des travaux de recherche dans les pays en voie de développement ainsi qu'à augmenter la formation de chercheurs, particulièrement en ce qui concerne les infections parasitaires et les autres

¹ Actes off. Org. mond. Santé, 1974, N° 217.

maladies endémiques. Les problèmes qui se posent à ce sujet ainsi que les stratégies envisagées pour y faire face ont été passés en revue par un groupe d'experts et de membres du Secrétariat immédiatement avant la seizième session du Comité consultatif de la Recherche médicale (CCRM), lequel y a consacré une discussion approfondie. On trouvera à l'appendice I un extrait du rapport du CCRM dans lequel sont précisés les objectifs à atteindre et les mesures à prendre.

Le CCRM a notamment recommandé la création d'un groupe de planification chargé de formuler les mesures requises pour l'établissement du programme. Ce groupe s'est réuni en novembre 1974. Les recommandations faites par le groupe de planification au Directeur général, dont certaines sont en cours d'application, figurent à l'appendice II.

Les maladies auxquelles le groupe de planification a recommandé de s'attaquer en priorité sont le paludisme, la schistosomiase, les infections filariennes, la lèpre, la trypanosomiase et la leishmaniose. Le groupe a également recommandé la création d'équipes de projet chargées de définir et d'orienter les activités concernant les maladies prioritaires. Deux de ces équipes de projet, respectivement chargées d'activités relatives à la lèpre et à la schistosomiase, se sont réunies l'une en novembre et l'autre en décembre; d'autres réunions d'équipes de projet sont prévues pour le début de 1975. Le plan d'ensemble comporte d'autres éléments importants, qui sont : a) l'établissement d'un réseau de centres de recherche et de formation et de laboratoires collaborateurs, qui concentreront leurs efforts sur les pays d'Afrique situés au sud du Sahara, mais agiront en liaison avec des institutions ayant des objectifs analogues dans d'autres pays en voie de développement ou dans des pays développés; b) la création d'un centre multidisciplinaire de recherche et de formation en Afrique; c) la préparation d'une proposition détaillée à soumettre aux organismes susceptibles d'apporter une contribution bénévole au programme.

Un secrétariat technique fonctionnant à plein temps a été créé au Siège pour l'exécution des tâches énumérées ci-dessus; il travaille sous la direction d'une équipe de programme intra-secrétariat.

C. Stimulation des activités de recherche dans les Régions

La participation des régions aux activités de recherche fait actuellement l'objet d'une étude qui vise aussi à déterminer comment les bureaux régionaux pourraient contribuer davantage et plus efficacement à promouvoir ces activités sous la direction technique du Siège. Il a été demandé aux bureaux régionaux de préparer un catalogue des principaux instituts de recherche biomédicale dans leurs régions respectives.

D. Accroissement du rôle du Comité consultatif de la Recherche médicale

A sa seizième session (juin 1974), le CCRM a passé en revue les programmes de recherche de l'OMS dans les domaines suivants : reproduction humaine et planification familiale; tuberculose; onchocercose; maladies cardio-vasculaires; et troubles de la polyarthrite chronique évolutive. Il a également étudié le rôle instrumental des statistiques dans le programme de recherche de l'OMS et la possibilité d'effectuer des recherches soutenues par l'OMS sur les troubles mentaux aux niveaux cellulaire, individuel et social.

Le Comité a en outre formulé des recommandations concernant le programme spécial de recherche et de formation sur les maladies tropicales dans les pays en voie de développement (voir section B ci-dessus et appendice II) et les moyens de réaliser une diffusion plus étendue et plus efficace des rapports techniques de l'OMS; les principes moraux devant régir les recherches de l'OMS portant sur l'homme ont été discutés. Ce dernier problème fait actuellement l'objet d'une étude du secrétariat qui sera soumise au CCRM à sa dix-septième session en 1975.

Plusieurs membres du CCRM ont activement contribué, par des consultations au Siège et des visites sur le terrain, à promouvoir les activités techniques de l'OMS, particulièrement en ce qui concerne le programme spécial de recherche et de formation dans le domaine des maladies tropicales.

Le Président du CCRM a été invité à assister à la présente session du Conseil exécutif ainsi qu'à la prochaine Assemblée mondiale de la Santé pour participer aux discussions.

EXTRAIT DU RAPPORT ADRESSE AU DIRECTEUR GENERAL
PAR LE COMITE CONSULTATIF DE LA RECHERCHE MEDICALE,
16ème SESSION, JUIN 1974

5.2 Promotion de la recherche : problèmes particuliers aux pays en voie de développement

5.2.1 Après avoir discuté le document de travail ACMR16/74.5, le CCRM a vivement recommandé d'instituer un programme OMS élargi de recherche et de formation dans le domaine des maladies transmissibles des régions tropicales et il a estimé que les objectifs du programme élargi devraient être les suivants :

- 1) Appliquer les idées et méthodes biomédicales modernes à la mise au point de nouveaux moyens de prévention, de diagnostic et de traitement des maladies transmissibles des pays tropicaux.
- 2) Former des spécialistes des sciences biomédicales appropriées dans les pays en voie de développement, en commençant par ceux d'Afrique, puis grâce à l'expérience acquise dans les autres régions aussi rapidement que les ressources disponibles le permettront.
- 3) Assurer dans les pays en voie de développement une formation à la recherche en coopération étroite avec les universités et les institutions qui s'y rattachent, et améliorer les perspectives de carrière des chercheurs.
- 4) Encourager l'étude permanente des conséquences démographiques et socio-économiques de ces maladies et des mesures mises en oeuvre pour les combattre.

Ces objectifs ont été considérés comme complémentaires du programme principal actuel de l'OMS, à savoir améliorer la fourniture des soins médicaux et la nutrition en se basant sur les connaissances actuelles. Dans les pays où ces maladies sévissent, ces objectifs seront atteints avec la collaboration des universités, écoles de médecine et autres institutions appropriées, qui seront renforcées. Il faudra également assurer une coordination et une coopération efficaces avec les secteurs correspondants de la recherche et du développement dans d'autres pays, et faire appel aux meilleurs spécialistes du monde entier.

L'ensemble du programme vise donc à fournir l'impulsion et les ressources nécessaires pour permettre aux pays de la région de former leurs propres experts en nombre suffisant.

Le CCRM a approuvé les vues exprimées dans le document de travail, selon lesquelles le programme élargi devrait comprendre trois éléments :

- 1) Création de groupes spéciaux chargés de planifier, mettre en oeuvre et coordonner les recherches sur des projets à objectifs bien définis, auxquels coopéreraient des chercheurs provenant aussi bien des pays en voie de développement que des pays développés.
- 2) Mettre en place un réseau élargi de centres OMS de formation et de recherche appliquées aux maladies tropicales.
- 3) Créer un institut régional pluridisciplinaire de recherche et de formation du meilleur niveau, qui effectuerait les recherches et coordonnerait les activités du réseau.

Le Comité a pris note d'une proposition visant à créer un tel institut à N'dola, en Zambie. Il ne s'est pas jugé à même de discuter les mérites respectifs des différents sites possibles d'implantation en Afrique, mais a souligné le fait que l'institut devrait disposer de moyens satisfaisants au point de vue clinique et épidémiologique. Un institut de ce genre devrait élaborer son programme de formation postuniversitaire de concert avec les universités de la région.

Le Comité a recommandé la création immédiate d'un groupe de planification chargé de formuler des recommandations sur les mesures nécessaires à l'établissement du programme.

Le Comité a affirmé que le financement du programme élargi ne saurait être assuré par le seul budget ordinaire de l'OMS. Il a recommandé que le Directeur général prenne contact avec les organismes privés ou officiels susceptibles d'accorder des subventions afin d'obtenir le soutien matériel nécessaire. La préparation des propositions nécessairement détaillées exigera une vaste planification et une première aide sera nécessaire en 1974 pour ce stade initial d'évaluation et de planification. Sans être en mesure d'évaluer en détail le coût du programme, le Comité considère qu'il se montera à environ 10 millions de dollars par an lorsqu'il sera pleinement opérationnel.

5.2.2 Les méthodes utilisées actuellement pour lutter contre de nombreuses maladies tropicales, en particulier les maladies parasitaires, dans les conditions socio-économiques qui seront encore celles des pays en voie de développement au cours de la prochaine génération au moins sont à maints égards très inadaptées. Cela tient en partie au manque de connaissances fondamentales sur les relations hôte-parasite et sur d'autres caractères biologiques de ce dernier, ce qui empêche la mise au point de méthodes efficaces de vaccination ou de chimiothérapie. La recherche devrait s'étendre à tous les niveaux, mais, entre autres, le programme appliquerait à des problèmes particuliers, au niveau le plus élevé et complexe de la science et de la technique, les notions nouvelles acquises dans des disciplines telles que l'immunologie, la biologie moléculaire et cellulaire, la biochimie, la génétique, etc. Dans l'institut central mentionné ci-dessus, ces disciplines concourraient à une attaque pluridisciplinaire mais axée sur les maladies parasitaires et les autres maladies transmissibles des pays tropicaux. Nulle part dans le monde il n'existe une recherche de ce genre; il est donc indispensable de s'efforcer de la mettre sur pied. L'institut devrait être situé dans un lieu bien choisi d'un pays en voie de développement où se posent ces problèmes.

Le CCRM a mis l'accent sur les relations entre la malnutrition et les maladies infectieuses. Les causes principales de morbidité et de mortalité dans les pays en voie de développement restent les maladies transmissibles, très souvent d'origine parasitaire. Ces maladies, aggravées par la malnutrition et multipliées par la pauvreté et le manque d'hygiène, aggravent à leur tour la malnutrition.

5.2.3 L'Institut de Nutrition d'Amérique centrale et du Panama (INCAP) fournit un exemple d'institut associé à l'OMS/OPS, créé pour étudier les problèmes de nutrition de la région, trouver des solutions pratiques grâce à la recherche et aider les pays à les appliquer. L'INCAP effectue des recherches en laboratoire comme sur le terrain et dispense un programme complet de formation. Les stagiaires, de retour dans leurs pays respectifs, y ont participé à l'enseignement universitaire et à la recherche ainsi qu'à la création d'instituts nationaux ou d'unités dans la plupart des pays d'Amérique latine. Il est apparu nécessaire que l'Institut assure une formation en bactériologie, en virologie et en parasitologie comme partie intégrante de la recherche nutritionnelle. Le Comité consultatif a noté que la fondation de l'INCAP, loin de détourner les experts des universités, a considérablement contribué à améliorer les ressources locales. L'INCAP peut constituer un modèle valable pour le programme élargi. Le CCRM a mis l'accent sur le rôle important qu'un institut régional des maladies transmissibles pluridisciplinaire et central pourrait jouer dans la formation du personnel destiné aux unités nationales faisant partie du réseau et dans la stimulation et la coordination de leurs activités. Pour permettre au programme d'avancer, il faut entreprendre immédiatement un programme de formation destiné au futur personnel scientifique africain de niveau professionnel.

5.2.4 Le CCRM a noté que la recherche sur les maladies parasitaires est médiocrement coordonnée et ne bénéficie pas en général d'un financement suffisant. Il en résulte que le potentiel de recherche existant tant en moyens matériels qu'en ressources humaines est fréquemment sous-employé. De même, d'excellentes occasions de recherche et de collaboration fructueuse ne peuvent souvent être mises à profit. Le Comité considère qu'il est nécessaire de prendre des mesures radicales pour remédier à cette situation déplorable et que les propositions actuelles représentent une première étape indispensable.

Le Comité estime que l'OMS est la seule organisation capable de coordonner les efforts sur le plan international et de trouver les fonds nécessaires à l'amélioration des installations de recherche et au recrutement des chercheurs. L'OMS seule connaît les problèmes à l'échelle mondiale et possède la capacité de passer outre aux barrières nationales et politiques, le prestige et le pouvoir de persuader des gens de travailler pour et avec elle, l'expérience dans l'élaboration de méthodes souples d'organisation administrative ne comportant qu'un contrôle bureaucratique minimal, et un succès confirmé dans la création de centres régionaux de recherche et de formation comme cela a été noté dans le rapport 1973 du CCRM.

5.2.5 Afin de poursuivre ces objectifs, il conviendrait de mieux utiliser et de renforcer les moyens existants aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement et, en cas de nécessité, de créer dans ces derniers des centres supplémentaires "d'excellence" pour la recherche et la formation en sciences biomédicales. Le programme sera centré sur des maladies particulières, grâce à un réseau coordonné de centres OMS qui augmentera la coopération intra- et inter-pays de même qu'entre les pays et les centres implantés dans les pays développés. Ce réseau comportera des instituts de recherche vétérinaire avec un personnel qualifié travaillant plus spécialement dans les domaines tels que la trypanosomiase et l'immunisation contre les helminthiases. Il comportera toute une gamme d'activités de recherche et de formation allant de la recherche et de l'enseignement biomédical dans les départements universitaires, de sciences fondamentales, à la recherche clinique et épidémiologique et à l'application de nouvelles méthodes de lutte contre les maladies par le canal des services de santé nationaux. Il visera à assurer des conditions de stabilité suffisante à la recherche, agissant au niveau des installations, des crédits et des perspectives de carrières offertes aux chercheurs, tous points essentiels pour obtenir des progrès cohérents en la matière.

5.2.6 Il existe déjà sur le continent africain de nombreux organismes qui se consacrent à la recherche sur les maladies transmissibles (par exemple les instituts de la Communauté d'Afrique orientale, les MRC et Wellcome Trust Units, l'Institut néerlandais de Nairobi, les Instituts Pasteur d'Afrique, le Centre Muraz de Bobo-Dioulasso, l'Institut OMS de Recherche sur les Virus à Entebbe, les Centres internationaux de recherche et de formation de l'OMS à Ibadan et Nairobi et l'Institut de Recherche Armauer Hansen à Addis-Abéba). Le programme renforcera ces centres, aidera à développer leurs programmes de recherche et de formation, et améliorera la collaboration et les communications entre eux et avec les centres implantés en dehors de l'Afrique. Les activités de recherche de ces centres seront comme aujourd'hui orientées vers les maladies qui sévissent localement. Elles auront pour but de déterminer les besoins et d'y pourvoir, surtout en accroissant l'application de méthodes modernes de recherche biologique. Quoique ces propositions concernent des centres non universitaires, elles n'impliquent en aucun cas que l'on doive négliger les universités africaines en tant que centres de recherche, car une telle attitude aurait des conséquences extrêmement néfastes pour leur niveau d'enseignement et de recherche. Il faut au contraire insister sur le renforcement des possibilités de recherche des universités africaines.

5.2.7 Le Comité considère la stabilité d'emploi comme un préalable essentiel pour le recrutement d'un personnel compétent dans le domaine de la recherche biomédicale sur les maladies tropicales. Sachant que l'OMS est en train de réexaminer le fondement de son programme de bourses, il recommande que soient aussi étudiés les problèmes de carrière des chercheurs participant à ce programme élargi.

5.2.8 Les membres du Comité estiment que l'amélioration des soins, imputable aux progrès dans la recherche et la formation médicale, a toutes chances d'être un processus graduel et continu. On peut en attendre des avantages remarquables, mais la pleine efficacité du programme élargi doit être envisagée dans une perspective lointaine. Néanmoins, on pourrait obtenir bien avant des résultats intéressants en améliorant la coordination et la communication (et partant le moral des scientifiques) ainsi que l'application des connaissances actuelles et des découvertes futures, qui devraient servir sans délai à la lutte contre les maladies. Il faut tirer pleinement profit de la liaison étroite entre l'OMS et les administrations de santé ainsi que les conseils de recherche nationaux pour assurer un échange mutuel et régulier de renseignements et pour organiser et évaluer les essais des mesures de lutte là où cela semble le plus approprié.

RESUME DES RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LE GROUPE DE PLANIFICATION
POUR LE PROGRAMME SPECIAL DE RECHERCHE ET DE FORMATION
CONCERNANT LES MALADIES TROPICALES DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT *

Genève, 12-15 novembre 1974

A. RECOMMANDATIONS GENERALES

- 1) Le Secrétariat de l'OMS devrait poursuivre la préparation des plans d'un programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, conformément à la résolution WHA27.61² et aux recommandations du CCRM (voir appendice I).
- 2) Il faudrait préparer ces plans de façon détaillée, en consultation, s'il y a lieu, avec des conseillers spécialisés dans des domaines particuliers. Les plans devraient être soumis dès que possible à des organismes susceptibles de participer au financement.
- 3) Il faudrait inviter un comité scientifique consultatif de 10-12 membres à donner des avis sur la politique générale et la réalisation de l'ensemble du programme spécial. Ce comité devrait être composé de scientifiques de réputation internationale ayant une activité dans des secteurs de recherche correspondant à l'ensemble du programme, ainsi que de personnes ayant une expérience administrative des programmes de recherche et de soins médicaux dans les pays tropicaux et subtropicaux.
- 4) Le plan général devrait être principalement caractérisé par la création :
 - a) d'équipes de projet;
 - b) d'un réseau de centres de recherche et de formation et de laboratoires collaborateurs, concentrant leurs efforts sur l'Afrique au sud du Sahara, mais travaillant en liaison avec des institutions ayant des intérêts analogues dans d'autres pays en voie de développement ainsi que dans des pays développés;
 - c) d'un centre multidisciplinaire de recherche et de formation en Afrique.
- 5) On devrait retenir comme sujets d'étude dans la phase initiale : le paludisme, la schistosomiase, l'onchocercose et autres maladies à filaires, la lèpre, la trypanosomiase et la leishmaniose.
- 6) Le programme spécial devrait être coordonné avec d'autres programmes pertinents de l'OMS concernant, par exemple, les maladies transmissibles, les infections parasitaires, le renforcement des services de santé, la lutte antivectorielle et la nutrition, tant au Siège que dans les Régions de l'OMS (en plus de la Région de l'Afrique où sera concentré l'effort initial).

* Composé de 15 consultants extérieurs et de membres du Secrétariat de l'OMS.

² Actes off. Org. mond. Santé, 1974, N° 217.

B. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES

Formation et carrières

7) Il faudrait que les centres de recherche et de formation, y compris le centre multidisciplinaire, du réseau commencent dès que possible à former des travailleurs scientifiques et du personnel technique pour la recherche sur les maladies transmissibles des pays tropicaux, en liaison étroite avec des universités et des autorités sanitaires d'Afrique et d'ailleurs.

8) Un rang élevé de priorité devrait être assigné à l'élaboration de systèmes-modèles sur les possibilités de carrière pour :

- a) les Africains formés au titre du programme;
- b) les ressortissants de pays non africains poursuivant des recherches sur les maladies tropicales.

Equipes de projet

9) Les équipes de projet devraient être constituées dès que possible, pour désigner les personnes, les centres de recherche et de formation et les laboratoires collaborateurs qui pourraient former le réseau prévu par le programme. Ces équipes devraient aussi formuler des recommandations sur les activités scientifiques prioritaires, la manière de les réaliser et leur coût. Les plans de recherche des équipes de projet devraient être orientés vers un objectif et viser à l'élaboration de méthodes nouvelles ou améliorées ainsi qu'à leur application rapide pour le diagnostic, le traitement, la prévention et l'endigement des maladies choisies.

Réseau de centres de recherche et de formation et de laboratoires collaborateurs

10) Il faudrait dresser le bilan des travaux de recherche actuellement en cours sur les maladies tropicales en Afrique et, si possible, donner un appui aux institutions qui fonctionnent déjà. Il conviendrait de créer, en des endroits appropriés, des centres de recherche et de formation qui collaboreraient avec d'autres laboratoires d'Afrique et d'ailleurs.

Centre multidisciplinaire

11) Les caractéristiques d'un tel centre devraient être maintenant étudiées en détail. On admettra pour cette étude que, comme cela a été proposé, le centre serait établi à N'dola (Zambie). Il faudrait nommer dès que possible un administrateur qui examinerait l'ensemble des besoins locaux et recommanderait les mesures à prendre. La tâche du Directeur du centre et les compétences requises des candidats au poste de directeur seraient précisées au cours d'échanges de vues de caractère exploratoire.

12) Les rapports entre le centre, le réseau des centres de recherche et de formation et les équipes de projet devraient être formulés de manière détaillée.

13) Il faudrait étudier les besoins du centre en personnel, matériel et animaux, et en déterminer le coût.

14) Il faudrait étudier sérieusement en vue d'une décision rapide, les offres faites par plusieurs instituts pour la coopération de personnel qui pourrait être utile durant les phases initiales du programme. On pourrait ainsi donner un essor aux activités en attendant de recruter un personnel plus permanent. L'aménagement du centre pourrait être accéléré au moyen de conférences-ateliers, de séminaires et d'autres réunions.

Administration

15) Les plans esquissés ici sont vastes et les études préparatoires détaillées qu'ils exigent, et qui supposent le recours à l'analyse de système, ne peuvent être faites que par un personnel qualifié et expérimenté. Le groupe a souligné qu'il était important de mettre au point un système administratif capable d'assurer l'exécution du programme de recherche et de formation.

16) Il a été estimé que les dépenses de fonctionnement du programme pourraient être de l'ordre de \$15 millions par an, mais qu'il serait peut-être possible de les adapter aux fonds disponibles.

17) Lors des négociations avec les organismes donateurs éventuels, il faudrait reconnaître leurs intérêts et leurs besoins particuliers, et envisager l'ampleur et la nature des contributions que l'on pourrait en attendre.

18) Il faudrait envisager l'éventuelle création d'un groupe consultatif composé de représentants des organismes donateurs, des Régions et du Comité scientifique consultatif, comme cela a été fait avec succès dans le cas d'instituts d'agronomie bénéficiant d'appuis internationaux.

* * *